



COMITÉ DÉPARTEMENTAL de SPORT ADAPTÉ du VAR

Maison Départemental des Sports
133 boulevard du Général Brosset
83200 TOULON
Tél : 04 28 70 13 11
Courrier : cda.var@gmail.com
Site : www.cda83sportadapte.fr
N° SIRET : 42404413900022

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 DU CDSA 83

Samedi 15 février 2025
à la salle des tonneaux, espace bouchonnerie
19 avenue des Poilus
82440 Pierrefeu du Var

Le samedi 15 février 2025, les membres du Comité Départemental du Sport Adapté du Var se sont réunis, pour l'Assemblée Générale ordinaire sur convocation écrite du Président, pour le Conseil d'Administration.

L'assemblée est présidée par M. Henry Roig, Président du CDSA 83 assisté de Mme Claudette Raynaud vice-Présidente CDSA 83, de M. René Trivino, Trésorier du CDSA 83.

Présents : M. Patrick Martinelli Maire de Pierrefeu du Var, Mme Chantal Jover conseillère municipal à la mairie du Pradet, Mme Lucienne Roques Présidente du CDOS 83, M. Olivier Durand directeur de l'UFOLEP 83, représentant M. Denis Fabre son Président, les représentants des clubs et comité du Var : M. Serge Féraud représentant le CD Rugby du Var, AVSA Présidente Mme Yvette Claquin, TVSA Présidente Mme Claudette Raynaud, AMSLF Mme Marie-Pierre et M. Didier Stephan, Littoral Sports Academy Directrice Mme Christelle Eloi Danays, M. Patrick Manas vice-président de l'Union sportive du Mourillon, M. Henri Gabriel président de l'Arc Club Toulonnais, M. Denis Grinberg représentant M. Manuel Comas président de ASLACAJA et de nombreux membres du comité directeur du CDSA 83 dont deux sportifs récemment désignés M. Jonathan Picard et M. Anthony Leblanc.

Excusée : Mme Isabelle Vincent secrétaire générale.

Après avoir fait état des pouvoirs réceptionnés quant aux futurs votes en séance, le quorum est atteint et l'assemblée Générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

Réception des invités, allocution de bienvenue,

- Approbation procès-verbal de l'AG 2025 de l'année 2024,
- Rapport moral et d'orientation du Président (vote),
- Rapport d'activités de l'exercice 2024 (vote),
- Rapport financier de l'exercice 2024 (vote),
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2025,

- Point sur projet Parcours coordonné Adapté 2024 et remise du diplôme,
- Conseil Consultatif des Sportifs (travaux en cours),
- Désignation des présidents d'honneur du CDSA 83,
- Election du Conseil d'administration,
 - Candidatures et élection des membres du conseil d'administration,
 - composition du nouveau bureau,
- Questions diverses,
- Remises médailles FFSA,
 - Remises équipement aux clubs (si reçu à temps),
- Pot de l'amitié.

➤ **ALLOCUTION DE BIENVENUE**

L'Assemblée Générale annuelle 2024 du CDSA 83, s'est tenue le samedi 15 février 2025, salle des tonneaux, mise gracieusement à disposition par la commune de Pierrefeu.

Monsieur Henry Roig ouvre la séance, remercie les personnalités présentes. En tout premier lieu, il s'adresse aux personnalités publiques et associatives présentes, M. Patrick Martinelli, Maire de Pierrefeu du Var, Mme Lucienne Roques, Présidente du CDOS 83, Mme Chantal Rover représentant la mairie du Pradet, ont honoré de leur présence la réunion. M. Olivier Durand, directeur de l'UFOLEP, ainsi que plusieurs représentants de comités départementaux sportifs s'étaient joints à l'AG, préparée par les salariés du CDSA.

Il ajoute que ses remerciements s'adressent, de plus, à l'assemblée venue en nombre assister cette importante étape de fonctionnement.

La séance débute selon l'ordre du jour :

➤ **APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2024**

Vote du procès-verbal

Procès-Verbal 2024 approuvé à l'unanimité.

➤ **RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRESIDENT**

Le président M. Henry Roig donne lecture du rapport moral pour l'exercice 2024

Vote Rapport moral

Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité

➤ **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Ce rapport d'activités qui s'appuie sur 2 exercices, dits sportifs. A l'aide de différentes diapositives, les 2 agents de développement relatent les temps forts et les réalisations du Comité, au service des activités physiques et sportives des licenciés de la Fédération Française de Sport Adapté, qui ont bénéficié de l'assistance des clubs et de nombreux bénévoles.

Vote du rapport d'activités

Le rapport d'activité 2024 est approuvé à l'unanimité

➤ **RAPPORT FINANCIER ET BUDGETAIRE 2024**

M. René Trivino, trésorier du CDSA 83, présente le compte de résultat de l'exercice 2024, qui témoigne d'un excédent budgétaire de 20926 €, précisant l'évolution des recettes, en particulier les crédits relevant du bénéfice d'appels d'offre et de réponses favorables accordés au CDSA 83, et dont la présentation a nécessité un travail laborieux des salariés du siège.

Cette évolution constante de nos recettes témoigne de l'activité toujours plus innovante dans la recherche de partenaires participant à de nouveaux projets.

Une partie des recettes excédentaires correspondent à des opérations qui seront réalisées durant l'année en cours.

Le bilan fait l'objet d'une présentation, il met en évidence des moyens financiers permettant de répondre, dans l'avenir à quelques investissements nécessaires, pour exemple dans le cas du renouvellement du VL 9 passagers, mis fréquemment à disposition des clubs.

Vote du rapport financier

Le compte rendu financier 2024 est approuvé à l'unanimité

➤ **PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025**

La présentation du budget de fonctionnement 2025, en progression, prenant en année pleine, le salaire du 2ième agent de développement, il reste soumis, comme à chaque début d'exercice, à évolution en cours d'exercice, notamment en fonction des recettes relevant des subventions des collectivités territoriales et des partenaires.

Avis favorable retenu.

Le trésorier M. René Trivino rappelle la nécessité de désigner au sein du Comité, un vérificateur aux comptes. Un appel à candidature est donc renouvelé :

Mr Henri Gabriel propose ses services qui sont retenus avec satisfaction.

➤ **POINT SUR PROJET PARCOURS COORDONNE ADAPTE 2024 ET REMISE DU DIPLOME**

Trois (03) stagiaires ont validé le Certificat Qualification Professionnel (CQP) Animation Loisirs Sportifs

Les trois sportifs étant excusés, une remise de diplôme sera organisée ultérieurement.

➤ **CONSEIL CONSULTATIF DES SPORTIFS (TRAVAUX EN COURS)**

Mme Isabelle Boisvillier présente la démarche de mobilisation des clubs pour la désignation et l'invitation de sportifs au sein de cette commission, elle explique cette valorisation des sportifs(ves) qui s'engagent et s'investissent dans les différentes disciplines. Une consultation écrite est proposée et présentée, pour appuyer cette démarche d'information et de participation.

➤ **DESIGNATION DES PRESIDENTS D'HONNEUR DU CDSA 83**

Il est proposé de retenir comme président d'honneur : les anciens présidents ayant exercé depuis la création du CDSA 83. En particulier, il est fait mention de monsieur Bernard Levy, décédé, qui s'intègre à cette liste de reconnaissance.

Par ailleurs, il est retenu le nom de Félipe SALINAS ancien président de SSL comme référent d'un futur challenge sportif pour lui rendre hommage.

➤ **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est constaté le départ d'un certain nombre d'administrateurs à leur propre initiative. Pour autant, de nouvelles candidatures se présentent et reçoivent un vote favorable, aux côtés de ceux qui souhaitent prolonger leur engagement auprès du CDSA 83

Le nouveau Conseil d'administration est constitué de :

M. Henry ROIG Président, M. René TRIVINO Trésorier, Mme Isabelle VINCENTZ secrétaire générale, Mme Claudette RAYNAUD vice-présidente, Mme Christelle ELOI DANAYS membre, Mme Isabelle BOISVILLIERS membre, Mme Martine TRIVANOVITCH membre, Mme Ida CIMOLINO membre, M. Michel MALLARINO membre, M. Thomas GOUDET membre, M. Olivier DURAND membre.

Le conseil se réunit et procède à la désignation du bureau.

Prenant en considération l'éloignement prochain de M Henry Roig et sa volonté de confier la présidence à une nouvelle personne, le Conseil retient l'opportunité de maintenir momentanément en l'état les postes de président, trésorier et secrétaire général aux élus actuels, se réservant une période de 3 mois pour désigner leur remplacement. Cette décision est destinée à vérifier la compatibilité des candidatures aux postes, et le choix de fonction au bureau que se proposent de faire 4 nouveaux vice-présidents : Mesdames Isabelle Boisvilliers et Christelle Eloi Danays, Messieurs Olivier Durand et Thomas Goudet.

La situation est présentée pour avis à l'Assemblée Générale, qui approuve cette démarche.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

La signature de la convention CDOS-CDSA par les 2 présidents, concerne un protocole d'accord sur les modalités de participation à des actions de formation qui ciblent la sensibilisation au handicap mental et psychique et qui pourraient être confiées au CDSA.

Mme Lucienne Roques Présidente du CDOS 83 félicite l'ensemble du comité pour ses actions, rappelle le dispositif D-PASS ton handicap qui favorise la pratique sportive des personnes en situation de handicap au sein d'une association sportive. Elle sollicite les associations affiliées à la FFSA de s'inscrire sur le site HANDIGUIDE des sports.

➤ **REMISES MEDAILLES FFSA / GRATIFICATION SPORTIFS(ES)**

Profitant de la présence des personnalités, il est retenu l'opportunité d'opérer la remise de certaines récompenses qui vont concerner :

- Les anciens Présidents du CDSA : M. Jérôme Rézé reçoit la médaille bronze de la FFSA

Sont excusés : Mme Florence Camia, M. Antoine Manfruelli, M. Michel Ghosn.

Sont également récompensés par la médaille de bronze FFSA des acteurs bénévoles des clubs affiliés : Mme Maryse Serusci, Mme Véronique Bagnis, M. Christian Lafitte, M Hervé Mistretta et M Manuel Comas.

Les champions de France de l'année sportive 2023/2024, reçoivent un bon d'achat d'équipement sportif de 30 euros, avec toutes les félicitations du public.

Sont aussi, mis en évidence, les porteurs d'une performance de type recordmen de France.

Pour les clubs affiliés FFSA et présents à l'Assemblée, il leur est remis un dispositif de communication, associant aux flyers, un support de présentation. Une banderole du CDSA83 leur sera adressé ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Henry Roig, renouvelé temporairement président, met fin à l'Assemblée Générale sans oublier de remercier encore toutes les personnes, dont certains sportifs venus porter témoignage de leur soutien au Comité.

Un pot de l'amitié conclut l'Assemblée Générale.

Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 16h40.

Toulon, le samedi 15 février 2025

M. René TRIVINO
Trésorier CDSA 83



M. Henry ROIG
Président du CDSA 83

